

## **Face au durcissement de l'accès au financement, la FAE renforce son soutien aux PME genevoises**

*Plan-les-Ouates, le 17 juin 2026* – **Dans un contexte économique toujours difficile et marqué par des conditions de financement plus sélectives, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a poursuivi sa mission de facilitateur de financement auprès des entreprises genevoises. En 2025, les soutiens accordés ont totalisé CHF 19.1 millions en faveur de 59 entreprises. Le montant moyen octroyé atteint CHF 323'746 par entreprise, tandis que le nombre total d'emplois ayant bénéficié d'un soutien s'élève à 961 équivalents temps plein. Ces résultats se situent dans la fourchette haute en comparaison historique et reflètent les difficultés rencontrées par les entreprises genevoises pour assurer les financements nécessaires à leur développement ou à la poursuite de leur activité.**

### **Des besoins de financement en hausse**

L'exercice 2025 se caractérise par un niveau d'activité élevé. Les montants accordés atteignent CHF 19.1 millions, contre CHF 16.9 millions en 2024 et CHF 15.9 millions en moyenne historique. Si le nombre d'entreprises soutenues affiche un léger recul (59 contre 62 en 2024), le volume des prestations en hausse traduit une augmentation du montant moyen octroyé, qui s'établit à CHF 323'746 contre CHF 272'993 en 2024.

Cette évolution s'accompagne d'une progression de la taille moyenne des entreprises soutenues, qui atteint 16.6 emplois équivalents temps plein, contre 12.5 en 2024. Le nombre total d'emplois soutenus s'élève à 961 ETP, contre 773 en 2024.

*« Les résultats 2025 se situent dans la fourchette haute en comparaison historique, avec un montant total accordé de CHF 19.1 millions contre CHF 15.9 millions en moyenne. Cette progression s'accompagne d'une augmentation de la taille moyenne des entreprises soutenues et marque également la première hausse des engagements en cours depuis 2021. »* souligne Patrick Schefer, directeur de la FAE.

### **Un rôle essentiel lorsque l'accès au financement devient plus difficile**

Sur l'exercice écoulé, la FAE a soutenu 59 entreprises genevoises à travers 65 prestations. Une large part des crédits cautionnés, soit CHF 12.8 millions, a été concrétisée par le dispositif fédéral de Cautionnement romand, permettant de faciliter l'octroi de financements bancaires tout en maîtrisant l'exposition au risque pour la FAE et le canton de Genève.

La collaboration étroite avec les banques a également permis de mobiliser CHF 1.5 million de financements complémentaires pour les entreprises soutenues, portant l'injection totale à CHF 20.6 millions en faveur du tissu économique genevois. Avec les apports propres ou privés des entreprises bénéficiaires, l'intervention de la FAE a généré un effet de levier total de CHF 33.6 millions sur l'exercice.

*« La FAE joue un rôle essentiel pour l'économie genevoise. Elle intervient précisément là où l'accès au financement devient difficile, permettant à des entreprises de concrétiser un projet, de franchir une étape décisive de leur développement ou de poursuivre leur activité dans des moments déterminants. »* relève Delphine Bachmann, conseillère d'État chargée du département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie.

## **Hausse des faillites et défis croissants pour les entreprises**

Dans son rapport annuel précédent, la FAE s'était inquiétée des conséquences de l'entrée en vigueur de la modification de la Loi sur les Poursuites pour Dettes et Faillites (LP) pour les PME. Une année plus tard, les chiffres témoignent d'une hausse considérable du nombre de faillites de sociétés.

Au niveau suisse, selon le Secrétariat d'État à l'économie, près de 9'000 sociétés ont déposé leur bilan au cours des huit premiers mois de l'année 2025, soit une hausse de 22 % par rapport à 2024. Les domaines les plus touchés dans le pays sont la construction, le transport et la restauration.

L'accès au financement pour les PME à Genève se durcit également, marqué par des critères bancaires plus sélectifs et une analyse rigoureuse des risques. Le manque de garanties et de plans d'affaires solides pénalise les entreprises qui peinent à trouver un financement bancaire pour leurs investissements commerciaux et industriels.

*« Une année après l'entrée en vigueur de la modification de la Loi sur les Poursuites pour Dettes et Faillites, la hausse constatée du nombre de faillites confirme les difficultés auxquelles sont confrontées de nombreuses entreprises. Dans ce contexte, Genève a un intérêt clair à disposer d'un système solide pour financer le développement de ses entreprises, soutenir la création d'emplois et maintenir les places de travail. »* explique Me Caroline Ferrero Menut, présidente du Conseil de fondation.

## **Une activité soutenue dans l'ensemble de l'économie genevoise**

La FAE est intervenue auprès de l'ensemble des secteurs d'activité, tout en se concentrant principalement sur les secteurs plus difficilement éligibles à un financement bancaire direct. Ainsi, la restauration représente 30 % des prestations accordées, devant le commerce (17 %) et les activités spécialisées (14 %). On observe parallèlement une hausse marquée des interventions dans la construction et l'industrie, secteurs aux besoins de financement importants, lourdement impactés par l'augmentation des coûts des matériaux et le durcissement de l'accès au crédit à Genève.

Les interventions se portent majoritairement sur les entreprises en développement, qui représentent 56 % des dossiers acceptés. Les transmissions demeurent à un niveau significatif avec 30 % des dossiers, confirmant l'importance de cet enjeu pour la pérennité du tissu économique local.

## **Gestion des prêts Covid**

Le remboursement des prêts Covid cantonaux se poursuit à un rythme soutenu. À fin 2025, 81.5 % du montant total octroyé entre 2020 et 2021 avait été remboursé. Le montant résiduel encore dû s'élève à CHF 3.58 millions, soit 13.1 % du volume initial. Les pertes augmentent progressivement et atteignent 5.4 % à fin 2025. Elles devraient toutefois demeurer à un niveau raisonnable.

## **Chiffres clés 2025 :**

- Au total, la FAE a octroyé CHF 19.1 millions de prestations (CHF 15.9 en moyenne historique)
- Elle a soutenu 59 entreprises (64 en moyenne historique)
- 961 emplois équivalents temps plein ont été créés ou préservés (750 en moyenne historique)
- Le montant moyen octroyé par entreprise se situe à CHF 323'746 (CHF 269'732 en moyenne historique)
- 81.5 % du montant des prêts Covid cantonaux a été remboursé

- L'ensemble des actions de la FAE depuis sa création s'élève à CHF 340.2 millions, en faveur de 1'443 entreprises genevoises et pour un soutien de plus de 19'173 emplois

---

**À propos de la FAE** - Composée de spécialistes en finance et en gestion, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises viables basées dans le canton de Genève, quel que soit leur secteur d'activité. Au-delà de solutionner des problématiques de financement, son objectif est de favoriser le développement des PME genevoises en privilégiant le maintien d'une économie forte et diversifiée, pourvoyeuse d'emplois. La FAE intervient tout au long du cycle de vie de l'entreprise à travers quatre prestations :

- Cautionnement de crédits
- Prise de participation minoritaire
- Avance de liquidités
- Mandat d'audit, d'accompagnement et/ou d'expertise

La FAE est également l'antenne cantonale genevoise de Cautionnement romand, fondé en 2007 sur la base de la loi fédérale sur les aides financières aux organismes de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises.

---

**Le rapport annuel 2025 peut être téléchargé sous :** [http://fae-ge.ch/wp-content/uploads/2026/06/FAE\\_RA\\_2025\\_web.pdf](http://fae-ge.ch/wp-content/uploads/2026/06/FAE_RA_2025_web.pdf)

***Pour toute information complémentaire :***

FAE / Patrick Schefer, directeur

[patrick.schefer@fae-ge.ch](mailto:patrick.schefer@fae-ge.ch) / 022 827 42 84

Service de presse FAE / Joël Lucas

[media@defacto-pr.ch](mailto:media@defacto-pr.ch) / 078 789 01 25